elle s'est faite mon amie ; elle a été ma confidentiaire ; si je ne l'avais pas eue près de moi, je ne sais pas à quelles extrémités mon désespoir m'aurait poussée.

—C'est bien, dit le magistrat, nous ne confondrons pas, dans cette déplorable affaire, les innocents avec les coupables.

Maintenant, messieurs, nous n'avons plus rien à faire ici, partons.

—Mais, fit Noémie, il y a les effets de Mme la comtesse à emporter.

M. Daubrun parut surpris et il se tourna vers la comtesse le regard interrogateur.

—Vous allez comprendre, monsieur, dit Paule ; lorsque j'ai quitté les Bergères, j'y avais laissé mes effets s'habillement, ceux de mes enfants et notre linge ; le tout était enfermé dans des malles ; or, M. de Miray a cru devoir faire transporter les caisses à la tour du Moine, et quand je suis entré dans cette chambre, la première chose que Noémie me fit voir, ce fut mon linge, qu'elle avait placé dans cette armoire ; ensuite, elle me fit entrer dans cette seconde pièce, qui allait me servir de cabinet de toilette, et j'y trouvai accrochées à un porte-manteau mes vêtements et ceux de mes enfants.

—Malheureusement, dit le juge, nous ne pouvons pas emporter ces objets ce soir ; si nous avions un coté, nous aurions amené une voiture sur laquelle on aurait chargé les malles.

—Si vous le permettez, monsieur, dit Etienne, demain je reviendrai ici avec une voiture ; je mettrai ce qui appartient à Mme la comtesse dans les malles et je conduirai celles-ci à la plus proche station du chemin de fer pour qu'elles soient immédiatement expédiées à Saint-Amand.

—C'est parfait, monsieur Denizot ; oui, vous ferez cela. Mais un de ces messieurs va rester ici et vous attendra demain dans la matinée. Vous, Richomme, vous plaît-il d'être cette nuit le gardien de la tour du Moine ?

Je suis aux ordres de monsieur le juge d'instruction.

—Eh bien, voilà qui est entendu.

M. Daubrun offrit son bras à la comtesse, et éclairé par les gendarmes, qui marchaient en avant, on descendit l'escalier, on sortit de la tour et l'on se dirigea vers les voitures. Dans la première le magistrat fit monter la comtesse ; il y prit place ensuite ainsi qu'Etienne et le greffier.

Dans l'autre voiture, l'ivrogne ronflait dans un coin.

Un gendarme s'assit à côté de lui et l'agent de police en face, sur la banquette de devant. La quatrième place était celle de Noémie, qu'on dut attendre un instant, car elle avait demandé et obtenu la permission de faire rapidement un paquet de ses hardes.

Enfin, l'on reprit le chemin de Grenoble.

Paule avait bien des questions à adresser à Etienne ; mais elle hésitait. Cependant elle le pria de lui donner des nouvelles de ses enfants et de ses parents.

Il lui répondit que Georges et Edouard se portaient à merveille, qu'il les avait embrassés plusieurs fois avant de quitter Saint-Amand. Quant à son père, son père était en pleine convalescence et pourrait bientôt reprendre son travail, mais que l'on avait cru devoir lui cacher bien des choses pour ne pas nuire à sa guérison. Quant à sa mère et à Pierre Rouget, il les avait laissés fort en peine.

—Mais, ajouta-t-il, demain à la première heure, je vais leur envoyer une dépêche qui les tranquillisera.

La pauvre Paule pleurait à chaudes larmes.

—Ainsi, dit-elle, vous avez quitté Saint-Amand afin de savoir ce que j'étais devenue, et vous vous êtes fait accompagner de Miro !

—Il a absolument voulu me suivre.

—Pauvre Miro !

—On aurait dit qu'il sentait que vous ne pouviez être retrouvées sans son aide.

—Mais où est-il, maintenant ?

—A Grenoble, à l'Hôtel des Alpes, dans notre chambre.

—Monsieur Denizot, dit le magistrat, vous pouvez apprendre à Mme la comtesse comment Ernestine Pasand, la fausse religieuse, et son complice ont été découverts par Miro.

—Oui, monsieur, du moment que vous m'y autorisez ; mais pour ne rien laisser ignorer à Mme la comtesse, mon récit commencera à mon arrivée à Bellombre, chez M. Gaspard :

Dès que le jeune homme est nommé Mercédès, Paule l'interrompit.

—Quoi, s'écria-t-elle, Mercédès était revenue à Bellombre !

—Une lettre de M. Gaspard lui avait appris votre enlèvement et elle était aussitôt accourue pour réclamer de la justice une enquête.

—Vous l'avez laissée à Bellombre ?

—Oui, mais sous le nom de Mme Gardiane, elle doit être arrivée maintenant à Grenoble, à l'Hôtel de Paris.

—Et d'après ce que nous avons décidé, madame la comtesse, dit M. Daubrun, c'est auprès de votre amie que nous allons vous conduire. Continuez, monsieur Denizot.

Etienne rapporta la conversation qu'il avait eue avec Mercédès, disant que, ne doutant pas que M. de Miray ne fût l'auteur de l'enlèvement, ils avaient décidé ensemble de ne pas le dénoncer à la justice, mais de s'adresser officiensement à M. Daubrun pour obtenir son concours.

Etienne raconta ensuite sa visite à M. Daubrun, puis la scène dans la chambre de l'hôtel des Alpes où Miro avait joué le principal rôle.

Le magistrat prit ensuite la parole, et sans parler du épouvantable drame de Verdraine, ainsi qu'il avait été convenu, il apprit à Paule qu'il était parvenu, non sans peine, à faire dire à Ernestine Pascand que la comtesse de Verdraine avait été coudnite à la Tour-du-Moine.

Paule avait pris la main de M. Daubrun.

—Ah ! dit-elle, je n'oublierai jamais ce que je vous dois à tous deux ; ma reconnaissance doit être éternelle.

—Vous avez beaucoup souffert, madame la comtesse, prononça M. Daubrun d'un ton affectueux, votre malheur immérité vous a donné de nombreux amis, qui ne consentent pas de s'intéresser à vous. Mais pour vous les mauvais jours sont passés et vous allez pouvoir jouir de la tranquillité qui vous est due.

—Dieu le veuille, monsieur, répondit Paule en étouffant un soupir.

La pauvre femme ne voulait pas porter son regard du côté d'Etienne. Heureusement, ils étaient presque dans l'obscurité ; elle pouvait cacher son embarras, son trouble ; lui, son agitation, sa pâleur livide.

Malgré lui, Etienne pensait que Paule était veuve, qu'elle était libre et pourrait se remarier à la fin de son deuil.

—Mais, se disait-il avec une tristesse profonde, elle ne m'aime pas, elle ne m'aimera jamais !

Il était près d'une heure du matin lorsque l'on rentra à Grenoble. La voiture dans laquelle se trouvait Romain se dirigea vers la prison où le malheureux allait être écroué. Quant à Noémie, elle fut laissée libre ; mais elle dut donner au juge d'instruction l'adresse d'une de ses amies où elle allait loger, et promettre de se tenir à la disposition du magistrat qui aurait à l'interroger comme témoin.

La Papillonne était arrivée à dix heures et tout de suite elle avait écrit à Etienne un billet qu'elle fit porter à l'hôtel des Alpes par un garçon.

Celui-ci revint et rapporta à la jeune femme que M. Etienne Denizot avait été mandé au palais de justice vers cinq heures de l'après-midi et qu'il n'avait pas reparu depuis. Le garçon raconta aussi à Mercédès par suite de quelles circonstances assez singulières M. Etienne Denizot avait fait arrêter un homme et une femme qui logeaient depuis quelques jours à l'hôtel des Alpes.

Mercédès comprit facilement que cette femme arrêtée sur la dénonciation d'Etienne était la fausse religieuse ; elle n'eut également pas de peine à deviner ce que l'absence du jeune homme signifiait. La femme qui avait parlé, on savait où la comtesse était séquestrée, on était allé la délivrer.

La Papillonne était rassurée.

Bien qu'elle se sentît fatiguée, elle ne se couchait point. Elle était résolue à attendre jusqu'au jour s'il le fallait. Elle attendit donc, mais non sans une fiévreuse impatience.

Pour ne pas se laisser prendre par le sommeil, elle se promenait de long en en large dans sa chambre lorsque, tout à coup, dans la rue, le roulement d'une voiture et un bruit de sabots de plusieurs chevaux se firent entendre.

Elle se précipita à la fenêtre et regarda. Elle vit deux gendarmes escortant une voiture attelée de deux chevaux, qui s'arrêta devant la porte de l'hôtel.

—Ce sont eux ! s'écria-t-elle joyeusement.

Un homme mit pied à terre. A la lumière des réverbères elle reconnut Etienne. Elle vit ensuite descendre la comtesse à qui le jeune homme avait tendu la main.

Mercédès referma la fenêtre et un flambeau à la main s'élança dans l'escalier.

La porte de l'hôtel s'était ouverte et la Papillonne entendit la voix d'Etienne qui demandait si une voyageuse, Mme Gardiane, était arrivée dans la soirée.

—Oui, oui, cria-t-elle, répondant elle-même au jeune homme, je suis ici ; venez, je vous attends !

Un instant après, se serrées dans les bras de l'une et l'autre, versant des larmes de joie, la comtesse et Mercédès s'embrassaient avec effusion.

Cette scène attendrissante n'avait pour témoin que M. Daubrun. Il regardait Mercédès, gardez-le ! Qu'il ne sache jamais comment il se trouve vengé par moi-même de nos dédains d'autrefois !

—Paule, ne vous trahirez-vous pas vous-même ?

—Non, Mercédès, non, je suis sûre de moi !

—Quand vous l'avez revu hier, vous avez dû éprouver une forte émotion ?

—Ce que j'ai éprouvé, Mercédès, je ne saurais le dire exactement ; je me suis sentie remuée dans tout mon être ; il m'apparaissait, tout à coup, si grand et si beau !

Je suis honteuse de l'avouer, Mercédès, je fus sur le point de me jeter dans ses bras ; heureusement le saisissement m'a comme paralysée. Il était très ému aussi : mais que de choses exprimait son regard ! Nous nous sommes donné la main, la sienne tremblait comme la mienne, et ce contact fit passer une sorte de frisson dans tous mes membres.

Il avait vingt-cinq ans quand j'ai quitté Saint-Amand, il a maintenant trente-trois ans et il a souffert aussi, lui ; cependant, je n'ai pas trouvé qu'il eût vieilli. Il a dans les manières, dans toute sa personne, une distinction que je n'avais pas remarquée autrefois. On devine l'intelligence qui est sous son front comme on devine la bonté du son cœur dans le rayonnement de son regard.

Mais qu'est-ce que je vous dis là, mon Dieu !.... Mercédès, empêchez-moi donc de parler ainsi !

—Pourquoi ? Je prends plaisir à vous entendre. Vous parlez comme une femme qui aime, ma chère Paule.

—Ah ! je n'en suis que plus coupable !

—Allons, mon amie, n'exagérez rien, et surtout ne créez pas des fantômes pour vous effrayer.

La comtesse soupira.

—Je suis punie, cruellement punie ! dit-elle en hochant la tête.

—C'est bien, dit Mercédès, laissant glisser sur ses lèvres un mystérieux sourire, les horizons qui vous apparaissent noirs aujourd'hui deviendront lumineux.

—Jamais ! murmura Paule.

—Vous ne pouvez pas savoir ce que l'avenir vous réserve.

—Cet avenir, Mercédès, je le verrais sans craindre si je pouvais arracher de mon cœur ce fatal amour.

—Le temps qui s'écoule, lentement pour les uns, rapidement pour les autres, change bien des choses.

—Tenez, la douloureuse expérience, Mercédès. J'ai eu quelques jours de bonheur ; alors le temps a passé vite. Puis le malheur est venu et les années me parurent longues comme des siècles. Je ne regrette pas la fortune que je n'ai plus, je n'étais pas née pour le luxe ; cette fortune, je ne la regrette même pas pour mes enfants ; pauvres, ils travailleront et n'en seront que plus heureux. Si je pouvais ne penser qu'à eux seuls, tous les pénibles souvenirs s'effaceraient. Mais entre eux et moi se dresse Etienne Denizot ; le voilà, Mercédès, le voilà, le fantôme qui m'épouvante !

La nuit dernière, dans la voiture qui m'amenait ici, j'étais assise à côté de M. Daubrun et Etienne était en face de moi. Nous étions dans une obscurité ... mais son regard ardent m'enveloppait et je me sentais comme fascinée ; moi, je n'osais le regarder, il me semblait que dans mes yeux il aurait lu mon secret.

Je ne saurais vous dire jusqu'à quel point j'étais troublée, bouleversée ; pendant tout le trajet je fus comme sur des charbons enflammés et cependant,—chose affreuse à révéler,—je me sentais heureuse, ravie d'être près de lui.

Il a parlé, longuement parlé, racontant comment il vous avait recherchée à Bellombre, comment, avec Miro, il avait découvert mes ravisseurs ; je l'écoutais avidement, frémissante, extasiée, dans une espèce d'ivresse ; sa voix résonnait délicieusement à mes oreilles, elle avait des intonations, des inflexions tronblantes qui faisaient vibrer toutes les cordes de mon cœur et captivaient mon âme.

Ah ! Mercédès, si à ce moment il m'était prise dans ses bras, oubliant tout, je lui aurais crié : Je t'aime !. Mercédès, Mercédès, que Dieu et mes enfants me défendent contre ma faiblesse !

—Ma chère Paule, répondit la Papillonne, j'ai vous protéger, je n'en doutez pas, il a des intentions, et tout ce qu'il fait est bien fait.

La comtesse regarda la danseuse avec surprise. Ne pouvant comprendre le sens entendu de ces étranges paroles, elle semblait lui demander l'explication de ce qu'elle avait voulu dire. Mercédès

Mais, pour toute réponse, Mercédès embrassa Paule.

A ce moment, un garçon de l'hôtel vint demander aux voyageuses ce qu'elles désiraient qu'on leur servît à dîner.

Ayant consulté la comtesse, Mercédès donna ses ordres au garçon.

A dix heures et demie, comme il l'avait annoncé, M. Daubrun arriva avec son greffier.

La comtesse fit sa déposition que le greffier rédigea et qu'elle signa.

—Ceci nous suffira, madame la comtesse, dit le juge d'instruction, et nous vous éviterons l'ennui de paraître à l'audience où sera jugée cette grave affaire. Nous avons six complices, trois sont entre les mains de la justice et les trois autres ne tarderont pas à être arrêtés.

—Est-ce que vous allez faire arrêter M. de Miray ?

—Non, madame la comtesse ; pour des raisons que votre amie pourra vous faire connaître dès demain, quand vous serez arrivée à Saint-Amand, M. de Miray ne peut pas être mis en état d'arrestation.

Il était près d'une heure lorsque M. Daubrun se retira.

—Maintenant, dit Mercédès, nous n'avons plus rien à faire à Grenoble.

—Plus rien, fit Paule.

—Vous plaît-il que nous partions ce soir ?

—Je voudrais être déjà auprès de mes enfants et de mes parents.

—Ne craignez-vous pas la fatigue du voyage ?

Un doux sourire effleura les lèvres de la comtesse.

—Le voyage que j'ai fait, il y a huit jours, répondit-elle, était autrement fatigant et pénible, et il n'a pas été au-dessus de mes forces.

—Eh bien, Paule, c'est dit, nous partirons ce soir ; d'ailleurs nous pourrons nous reposer quelques heures à Lyon et, s'il le faut, quelques heures aussi à Mâcon. Tout à l'heure j'enverrai un garçon à la gare pour nous louer un coupé.

Etienne n'était rendu avec une voiture à la tour du Moine où il était attendu, comme nous le savons, par l'agent de police Richard.

Les malles furent vite remplies, fermées et chargées sur la voiture.

L'agent fermis toutes les portes de la tour, la porte de fer, mit les clefs dans sa poche et accompagna Etienne jusqu'à la gare la plus rapprochée où les malles furent expédiées en grande vitesse à l'adresse de M. Jacques Pérard à Saint-Amand, en gare de Beaune.

Etienne et son compagnon revinrent à Grenoble et se séparèrent.

Etienne alla tout d'abord faire une courte visite à M. Daubrun, qu'il trouva au palais, très occupé, puis revint à l'hôtel des Alpes, régla son dépense et, à quatre heures de l'après-midi, il prenait le train de Lyon.

Le lendemain, à onze heures, il était à Beaune, où sa voiture l'attendait, car de Lyon il avait envoyé à sa mère une dépêche indiquant l'heure de son arrivée à Beaune.

Il demanda si les colis à l'adresse de M. Pérard de Saint-Amand étaient arrivés.

—Oui, par le train précédent, lui répondit-on.

La lettre d'avis n'était pas encore expédiée.

Etienne s'entendit avec le chef de gare pour que les malles fussent transportées le jour même à domicile et paya d'avance la somme qui lui fut demandée.

A deux heures il arrivait à Saint-Amand.

Mme Pérard, Pierre Rouget et les enfants étaient avec sa mère, l'attendant. On s'embrassa. Tout le monde maintenant était heureux. C'étaient des larmes de joie que les mouchoirs essuyaient.

—Et maman, et Miro ? demandaient Georges et Edouard.

—Vous les reverrez bientôt, ils vont venir.

A toutes les questions qu'on lui adressa, et elles furent nombreuses, le jeune homme répondit aussi brièvement que possible, complétant ce qu'il n'avait pu dire dans sa lettre que l'ancien sergent avait reçue le matin.

—A moins, dit-il, que Mme de Verdraine n'ait été retenue toute la journée d'hier à Grenoble, elle arrivera ce soir même ou demain dans la matinée, accompagnée de Mlle Mercédès.

Il fit un signe à Mélie, qui emmena les enfants.

Alors il apprit au père Rouget et à sa fille que la comte de Verdraine était mort et raconta l'épouvantable drame du château.

Il y eut quelques instants de stupeur profonde.

—Pour ma part, dit Mme Pérard, après tout ce qu'il a fait endurer à ma pauvre Paule, je ne le regrette pas.

—Après une si mauvaise vie, dit le vieillard, il devait avoir une triste fin.

—Que Dieu veuille recevoir son âme, murmura Mme Denizot.

—Mme la comtesse ignore encore que son mari n'existe plus, reprit Etienne ; nous avons cru devoir lui cacher ce qui s'est passé à Verdraine afin de ne pas lui causer une émotion dangereuse. Dans quelques jours, madame Pérard, vous lui apprendrez tout doucement ce terrible événement.

Pierre Rouget et Mme Pérard se retirèrent, laissant les enfants jouer dans le jardin à Mélie.

A toutes les personnes qu'elle rencontra, la mère de Paule s'empressa d'annoncer la prochaine arrivée de sa fille, et la nouvelle se fut bientôt répandue dans tout le village.

A six heures, les malles, expédiées par les soins du chef de gare de Beaune, arrivèrent chez Jacques Pérard.

—Il n'y a rien à payer, dit le messager.

On lui fit boire un coup et Mme Pérard lui donna cinq francs de pourboire.

Etienne ouvrit rouin les clefs des malles ; elle les ouvrit, plaça les effets et le linge sur une grande table et des chaises puis se mit en devoir de remplir une armoire. Elle fut aidée dans son travail par Mélie qui ramenait Georges et Edouard.

—Comme ça, vois-tu, Mélie, quand elle reviendra elle trouvera tout en ordre.

—En voilà-t-il du beau linge, madame Pérard, et de beaux habits ; quand on habillera ainsi les mignons, le dimanche, ils seront gentils à croquer.

Un peu avant huit heures, Pierre Rouget arriva. Sa fille l'avait prié de venir partager leur souper. D'abord il fallut qu'il vît toutes les choses serrées dans l'armoire et celles qui n'avait pas encore trouvé place. Ensuite on se mit à table, Edouard à côté de sa grand'mère, Georges entre l'ancien sergent et son grand-père.

Nous savons qu'on avait caché à Jacques Pérard beaucoup de choses concernant sa fille ; mais il savait qu'il allait enfin la revoir. Il était très gai. Depuis quelques jours, il allait dans ses vignes qui promettaient une abondante récolte ; il n'était pas encore très fort, cependant il commençait à travailler un peu.

—Si peu que je fasse, disait-il, c'est toujours ça.

Tout en mangeant, les enfants babillaient ; parlant de leur maman Paule, qui allait venir demain. Oh ! c'était bien sûr, leur bon ami Etienne l'avait dit.

—Voyez-vous, père, dit Jacques au vieillard, quelle vilaine figure je ferais à notre Paule si j'étais encore cloué sur mon lit.

Tout à coup on entendit le roulement d'une voiture qui s'arrêta devant la porte.

Les regards se portèrent vers la fenêtre. Mme Pérard poussa un grand cri qui alla jusque dans la rue, se dressa comme par un ressort et s'écria :

—C'est elle, c'est ma fille !

—Maman, maman ! criaient les enfants en bondissant de leurs sièges.

Les deux hommes avaient eu à peine le temps de se lever que déjà Mme Pérard s'était élancée vers la voiture pour recevoir sa fille dans ses bras.

Ce fut une étreinte passionnée, délirante, avec bruit de baisers, soupirs, paroles incohérentes, larmes, sanglots.

Mais Georges et Edouard étaient là, tendant leurs petits bras et criant toujours :

Maman ! maman !

Mme Pérard permit enfin à sa fille d'embrasser ses chers petits.

Elle les prit dans ses bras, comme elle l'avait fait tant de fois, resta un instant à les contempler, puis elle les étreignit fortement et les couvrit de baisers.

Les pauvres petits ne pouvaient que répéter :

—Oh ! maman. Oh ! maman !

Miro se frottait contre eux, ayant l'air de leur dire :

"Mais je reviens aussi, moi, n'êtes-vous donc pas contents de me revoir ?"

Paule se jeta ensuite dans les bras de son père et de l'aïeul, pendant que Mme Pérard, prenant la main de Mercédès, la faisait entrer dans la maison.

Mélie avait mis tout récemment avec un peu de gêne peut-être, mais avec beaucoup de cordialité.

Le reste de la soirée s'acheva gaiement. Les parents laissèrent éclater sans contrainte la joie qu'ils éprouvaient de revoir enfin leur fille bien-aimée.

Mme Pérard n'avait pas mu un lit à donner à la Papillonne ; elle alla coucher chez Pierre Rouget dans l'ancienne chambre de la belle Paule.

Le lendemain elle eut un entretien avec la comtesse et lui apprit qu'elle était veuve et comment son mari et M. de Miray avaient été tués.

Paule resta assez longtemps sous le coup du saisissement, en proie à une émotion violente.

—Le malheureux ! fit elle.

Des larmes jaillirent de ses yeux. Ce fut tout. Si elle avait un regret, ce ne pouvait être que celui d'avoir pu lui épargner la mort, elle qui lui avait fait connaître toutes les douleurs.

Mercédès fit ensuite à Etienne et à Mme Denizot la visite que ceux-ci attendaient. On parla de la comtesse et de ses enfants ; mais d'une façon très réservée et sans qu'il fût fait allusion au passé. La Papillonne, non moins discrète que le jeune homme, ne prononça pas une parole qui pût faire souvenir qu'il fût aimé.

A deux heures, la voiture qui avait amené la veille, Paule et Mercédès, vint prendre la jeune fille pour la ramener à Beaune.

On aurait bien voulu la garder plusieurs jours ; mais elle ne pouvait pas rester, avait-elle prétendu ; elle était attendue à Paris.

XV

HUIT ANS APRÈS.

Les choses les mieux cachées finissent toujours par se découvrir ; les malheurs de la belle Paule étaient connus maintenant à Saint-Amand, et ils étaient assez grands et elle avait assez souffert pour qu'on ne lui refusât point de nombreux témoignages de sympathie, de pitié, de bienveillance, les rivalités, les inimitiés d'autrefois n'existaient plus, pas même à l'état de souvenirs.

D'autres jeunes filles avaient remplacées les anciennes compagnes de Paule Pérard, mariées maintenant et mères de famille.

Le temps qui use, efface, détruit toutes choses, est aussi un pacificateur ; il éteint les plus terribles rancunes.

La comtesse Paule eut cette satisfaction de trouver des sympathies même parmi ceux qui avaient été ses ennemis.

Les journaux de l'Isère s'étaient occupés du procès intenté à Romain et à plusieurs autres et tout ce qu'ils avaient raconté avait été reproduit par un journal de Dijon ; on avait appris ainsi que le comte de Verdraine s'était suicidé après avoir tué son ancien ami, M. de Miray, devenu le propriétaire du domaine de Verdraine.

On savait d'autre part que le comte avait dissipé follement sa fortune et que la comtesse Paule était revenue à Saint-Amand aussi pauvre qu'elle l'était avant son mariage. Certes, elle ne pouvait plus exciter aucune jalousie et l'on plaignait sincèrement la mère et les deux orphelins.

La première sortie de Paule avait été pour faire une visite chez Mme Denizot. Aller remercier l'excellente femme des bontés qu'elle avait pour ses enfants, et Etienne des preuves de dévouement qu'il lui avait données était bien le moins qu'elle pût faire ; c'était un devoir de reconnaissance à remplir. Elle avait emmené Georges et Edouard et s'était fait accompagner par sa mère. Elle fut reçue très affectueusement et gracieusement, Mme Denizot l'invita à revenir. Cependant, elle s'en tint à cette unique visite ; mais elle n'empêchait point ses enfants d'aller chez Mme Denizot chaque fois que Mélie venait les chercher.

Sur le désir de Pierre Rouget, Paule et ses enfants étaient allés demeurer chez le vieillard.

La comtesse s'était bravement remise au travail et était redevenue une ménagère.

Elle était toujours triste, souvent songeuse, mais elle ne faisait jamais entendre une plainte et paraissait contente. Elle cherchait à oublier et plus encore peut-être à se guérir de l'amour dont elle conservait des traces, l'amour s'était profondément enracciné dans son cœur et elle sentait bien qu'elle ne parviendrait jamais à l'en arracher.

Hélas ! son cœur, par lequel elle avait tant souffert, n'avait pas assez de sa tendresse maternelle. Oh ! avec quel soin elle cachait son secret ! Souvent et secrètement elle pleurait, maudissant sa destinée et regrettant amèrement ses folles ambitions de jeune fille.

On voyait en elle une veuve inconsolable, et sa tristesse, ses larmes, dont elle ne parvenait pas toujours à effacer les traces, étaient causées par la douleur qu'elle éprouvait de la perte de son mari. Etienne lui-même croyait qu'elle regrettait le comte de Verdraine.

Elle vivait très retirée, n'allait chez personne et recevait rarement des visites. Ce n'était pas par fierté ; mais elle que jamais elle ne prenait plaisir dans la solitude. Elle ne voulait pas de distraction, comme si elle eût trouvé un âpre plaisir à se concentrer en elle-même, à être seule avec ses pensées.

On la voyait à la messe le dimanche, ayant ses enfants près d'elle. Ce jour-là, Pierre Rouget recevait son gendre et sa fille ; on passait la soirée en famille.

On ne parlait pas plus du comte de Verdraine que s'il n'eût jamais existé ; les enfants eux-mêmes semblaient ne plus se souvenir de leur père ; il est vrai que Paule ne prononçait jamais son nom devant eux. Le silence des parents avait une double raison : ils craignaient de raviver les douleurs de la comtesse ; et puis il y avait plus d'amertume et de colère contenue dans leur mutisme que d'indifférence. Ils ne pardonnaient pas au mort d'avoir rendu leur fille malheureuse.

En revanche, ils ne se gênaient point pour faire l'éloge d'Etienne Denisot.

Quel brave garçon, quelle belle nature, quel bon cœur ! Il avait tout pour lui ; il plaisait certainement aux dames !

Et ils ne soupçonnaient pas qu'ils faisaient horriblement souffrir la malheureuse et que de chacune de leurs paroles sortait une pointe acérée qu'ils enfonçaient dans son cœur.

Georges et Edouard faisaient exu aussi, à leur manière, l'éloge d'Etienne.

—Nous aimons bien notre ami Etienne, disaient-ils ; il nous aime bien aussi, lui ; mais il ne vent jamais rester avec nous ; il nous embrasse et puis tout de suite il s'en va. Parfois on dirait qu'il va se mettre à pleurer ; tiens, comme tol, maman.

Un jour que Paule tenait Edouard sur genoux et l'embrassait, il lui dit tout à coup :

—Dis donc, maman, je voudrais que mon ami Etienne soit mon papa !

Déjà les enfants avaient dit les mêmes paroles au jeune homme.

La comtesse tressaillit et devint affreusement pâle. Elle laissa ses enfants et alla pleurer dans sa chambre.

Etienne ne cherchait pas à voir Paule ; il semblait éviter, au contraire, de se trouver en sa présence ; pourtant cela ne pouvait être que par hasard, quand le jeune homme passait devant la maison de Pierre Rouget et que celui-ci l'appelait.

Etienne ne pouvait se dispenser d'entrer ; il ne voulait point avoir l'air d'un sauvage et moins encore se montrer ridicule.

La jeune femme se composait vite un visage de circonstance et s'efforçait de paraître calme. Elle l'accueillait comme un vieil ami, lui tendait la main, lui demandait des nouvelles de sa mère. On parlait de choses et autres, évidemment fort indifférentes à tous deux ; mais il fallait bien dire quelque chose. Ils étaient embarrassés et osaient à peine se regarder. Paule tremblait de se trahir. Etienne remarquait, sans en pouvoir deviner la cause, de singulières rougeurs sur le visage de la comtesse, et il s'imaginait qu'il lui déplaisait de le voir. Aussi abrégeait-il sa visite.

Un mot aurait suffi pour amener une détente ; ce mot, Etienne l'avait sur les lèvres, mais ne le prononçait point, toujours retenu par la frénoir apparente de la jeune femme.

Il avait beau se dire :

—Ce serait son intérêt et celui de ses enfants.

Persuadé que Paule ne l'aimait pas, ne pourrait jamais l'aimer, il repoussait tout espoir.

D'un côté la réserve de la comtesse, de l'autre le respect qu'elle lui inspirait, paralysaient les élans de son âme, laissaient debout la barrière qu'ils avaient eux, que tous deux auraient voulu voir brisée, et empêchaient l'union de deux cœurs qui s'appelaient et s'étaient l'un vers l'autre.

On savait à Saint-Amand que le jeune homme n'avait jamais cessé d'aimer la belle Paule et l'on n'en trouvait de la jeune veuve et de son amoureux.

—Vous verrez, disait-on, que cela finira par un mariage. Etienne l'aime toujours et il n'abandonne pas ses espérances d'autrefois.

—Seulement elle a deux enfants.

—Mais Georges et Edouard seraient les fils d'Etienne qu'il ne les aimerait pas davantage.

—D'ailleurs elle est pauvre et il est riche ; l'épouser est ce qu'elle a de mieux à faire.

—Elle peut lui accorder cette récompense. Il l'a méritée. On ne peut pas dire qu'il n'a pas été fidèle à son premier amour, celui-là.. Combien d'autres à sa place auraient fini par se marier.

—En vérité, on serait tenté de croire qu'il savait qu'elle deviendrait veuve et qu'il l'attendait.

Tout ce qui se disait arrivait aux oreilles d'Etienne ; cela l'attristait et le contrariait. Bien qu'il n'y eût rien de malveillant dans ces commérages, et qu'il n'y pût voir, au contraire, que des marques de sympathie, il n'aimait point à ce que des gens incompétents se choses qui ne les regardaient point. C'qu'il redoutait surtout, disons-le, c'était que la comtesse pût éprouver un mécontentement à cause de lui.

Paule, en pensant à Mercédès, qui lui avait donné tant de preuves d'amitié, s'était rappelé que la jeune femme lui avait dit que dans son affection il y avait autre chose que la dette de la reconnaissance contractée envers l'ancien soldat du Trocadéro.

A ce sujet, elle avait interrogé Mercédès et la jeune fille lui avait répondu :

—Vous saurez cela plus tard ; j'ai des raisons pour garder le silence, quant à présent. Votre grand-père sait tout ; si vous n'apprenez pas par lui ce que je vous cache aujourd'hui, ce sera moi qui vous le dirai.

Il y avait donc un secret ; quel était il ?.

Pour la comtesse, Mercédès était encore presque une inconnue.

(A continuer.)

BANQUES.

Etat de situation trimestriel

—De la—

New Orleans Canal and Banking Company.

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 31 décembre 1888.

ACTIF.

Propriétés foncières.....		$102 824 46
Propriétés foncières confisquées à la Banque.....		385 38
Placés en bons d'Etat, de ville, et autres.....		716.395 40
Actions.....		2,900 00
Prêts sur hypothèques, bons de chemins.....	$289,989 86	
Prêts et escomptes, après 90 jours d'échéance.....	266,106 56	
Prêts et escomptes, dans 90 jours d'échéance.....	$1,525,925 71	
Effets suspendus évalués à.....		$2,075,262 15
Prêts sur diamant.....		12,000 00
Change à vue.....	$389,407 66	350,479 85
Numéraire, billets de B. U. et chèques pour achats par Clearing House.....	1,099,268 57	1,481,671 23
Total.....		$5,279,752 18

PASSIF.

Capital payé.....		$1,000 000 00
Surplus.....		250,000 00
Profits non divisés.....		134,354 50
Dividendes non payés.....		37,918 42
Dépôts à retirer contre chèques.....		3,641,896 76
Circulation.....		8,582 50
Dû à banques et banquiers.....		200,000 00
Total.....		$5,272,752 18

Moi, soussigné, je jure solennellement que l'état de situation et dessus est correct au mieux de ma connaissance.

EDW. TOBY, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, } Paroisse d'Orléans, Ville de la Nile-Orléans. }

Fait et signé sous serment devant moi, ce 31e jour de décembre 1888.

A. G. LAPICE, Notaire.

ETAT DE SITUATION SEMESTRIEL

—DE LA—

Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE ORLÉANS,

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1888.

ACTIF.

Prêts et escomptes.....		$2,057,470 68
Bons des Etats-Unis, valeur au pair.....		80,000 00
Bons consolidés de la Louisiane et bons à prime, cours du marché.....		316 855 01
Actions et autres effets.....		12,450 00
Maison de banque et autres propriétés foncières.....		119,480 71
Trésorier des Etats-Unis.....	$2,250 00	
Change américain.....	213,617 42	
Argent (comptant).....	1,056,559 53	
Chèques pour le Clearing House.....	445,845 15	1,718,268 15
Total.....		$4,304,520 15

PASSIF.

Capital actions.....	$500,000 00	
Fonds de surplus.....	150,000 00	
		650,000 00
Profits nets non divisés (sujets aux dividendes.....		57,019 23
Circulation.....		45,000 00
Dépôts à retirer contre chèques.....		3,551,236 92
Balance due sur réduction du capital-actions.....		800 00
Dividendes non payés.....		465 00
		$4,304,520 15

A une réunion du Conseil de Direction, un dividende de CINQ POUR CENT a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nile-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., New York.

R. M. WALMSLEY, President.
A. LURIA, Vice-President.
LEON F. JANIN, Caissier.

3jan—3f

Succession de Luigi Luzo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 95,862—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

31janv—31—5 fév

Succession de Thos. McCormick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 7333—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le quatrième compte présenté par Christy Connell, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

30janv—30—4fév 8

Succession de George W. Charlton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No. 25,918.—Division C.—Attendu que Mary E. Charlton a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George W. Charlton, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

30janv—30 fév 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente, par le Shérif Civil, d'une Propriété de valeur améliorée, et de machines de prix, etc. Dans l'Affaire de—

Simon Hermsheim vs. Atlas Steam Cordage Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,030.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et la Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 février 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à